

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif 2020, approuvé le 12 avril 2021 par le conseil municipal, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Population communale effective au 1^{er} janvier 2020 : 4 972 habitants.

Contexte national – source : support à la préparation du DOB -caisse d'épargne

L'économie française a été durement touchée par la crise du COVID-19 dès le 1^{er} semestre 2020. Le PIB a chuté de 13,8 % au second trimestre à la suite du confinement national instauré du 17 mars au 11 mai. Certains secteurs ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration, la fabrication d'équipements de transport (automobile et aéronautique), la construction, de nombreuses activités de service (arts et spectacles – activités récréatives), le commerce.

Suite à l'assouplissement des restrictions, l'activité économique française a fortement rebondi au troisième trimestre 2020 tout en restant inférieure à son niveau d'avant crise. L'accélération des contaminations au cours du mois d'octobre a conduit à un nouveau confinement national du 30 octobre au 15 décembre, à la fermeture des bars et restaurants depuis fin octobre, à l'instauration d'un couvre feu en soirée depuis mi-décembre.

La croissance française a chuté de -10,3 % en 2020. Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie est très important. Au cours du 1^{er} semestre 2020, 715 000 personnes ont perdu leur emploi ; Afin de soutenir les entreprises et limiter la hausse du chômage, le gouvernement a adapté dès le mois de mars le dispositif d'activité partielle, qui a largement été sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards € (1,3 % du PIB).

Depuis le début de la pandémie mondiale, l'inflation française a fortement baissé. Le taux d'inflation est passé de 1,1 % en 2019 à 0,5 % en moyenne en 2020. Au regard de la hausse attendue du chômage, l'inflation devrait être principalement guidée par les prix du pétrole et rester faible les deux prochaines années.

En 2020, le déficit public devrait atteindre 11,3 % du PIB et la dette publique devrait s'élever à 119,8 % du PIB.

Pour atténuer l'impact économique et social de la crise sanitaire, le gouvernement a accompagné les confinements d'un vaste ensemble de mesures d'urgence. Au delà de ces mesures d'urgence, le plan de relance, initié en septembre 2020 de 100 milliards € (soit 4,3 % du PIB) et financé à hauteur de

40 milliards € par l'Europe, vise à soutenir l'activité et minimiser les effets potentiels à long terme de la crise sanitaire.

1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à la somme de 5 415 392,96 € et ne concerne que des opérations réelles

Evolution des recettes réelles de fonctionnement depuis 2017:

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Atténuations de charges	40 482,94	28 480,48	59 209,37	75 624,54
Produits des services, du domaine	484 631,15	599 837,52	640 458,53	475 657,34
Impôts et taxes	2 352 655,73	2 489 448,18	2 496 970,88	2 565 016,60
Dotations, subventions et participations	1 600 420,34	1 553 875,10	1 839 635,19	1 803 716,49
Autres produits de gestion courante	106 730,61	107 036,41	118 079,35	90 815,26
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	21 566,44	79 879,97	8 776,16	404 562,73
Total recettes réelles	4 606 487,21	4 858 557,66	5 163 129,48	5 415 392,96

⇒ Evolution des dotations de l'État :

Année	Population	Dotation forfaitaire	Dotation de solidarité rurale	Total	Mt/habitant
2010	3475	448 716	34 015	482 731	138,92
2020	4972	200 530	61 302	261 832	52,66

⇒ La Compensation Financière Genevoise :

Aujourd'hui, il est difficile d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur cette ressource.

La compensation financière genevoise perçue en 2020 s'élève à 1 566 897,83 € pour 815 frontaliers.

⇒ Taux de fiscalité maintenus et inchangés depuis 2008 :

Il est rappelé que la Loi de Finances pour 2020 prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

Pour 2020, le gouvernement a décidé de geler les taux d'imposition de taxe d'habitation votés par les collectivités à leur niveau de 2019. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation voté en 2019 reste figé, pour Cessy il est de 11,81 %.

	Bases d'imposition effectives 2020	Taux d'imposition communaux	Produits fiscal 2020 à taux constants
Taxe d'habitation	10 516 307,00	11,81	1 241 975
Taxe sur le foncier bâti	7 160 939	9.74	697 361 <i>(lissage -114)</i>
Taxe sur le foncier non bâti	42 696	56.23	24 008

Total	1 963 344
-------	-----------

⇒ Reversement de fiscalité de la communauté d'agglomération du Pays de Gex

Pour rappel, suite au passage à la FPU (fiscalité professionnelle unique) au 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération du pays de Gex perçoit l'ensemble des produits de fiscalité professionnelle et reverse aux communes membres une attribution de compensation.

L'attribution de compensation est calculée à partir des recettes fiscales professionnelles perçues par les communes en 2016, diminuées du coût net des charges transférées.

Les compétences transférées à la communauté d'agglomération sont les suivantes :

- au 1^{er} janvier 2017 : le développement économique et la promotion du tourisme
- au 1^{er} janvier 2018 : les eaux pluviales

Pour Cessy, l'attribution de compensation s'élève à 348 937 € :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à la somme de 4 963 494,71 € dont 4 225 567,32 € d'opérations réelles et 737 927,39 € d'opérations d'ordre.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement depuis 2017 :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Charges à caractère général	1 024 909,67	1 115 723,59	996 802,47	1 070 743,90
Charges de personnel	1 928 051,56	2 083 920,82	2 310 896,86	2 294 948,32
Atténuations de produits	322 338,00	332 935,00	325 982,00	321 598,00
Autres charges de gestion courante	270 174,84	309 105,30	312 007,56	293 217,39
Charges financières	311 299,53	290 551,08	267 217,15	241 179,67
Charges exceptionnelles	2 793,57	6 000,27	6 662,70	3 880,04
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles	3859567.17 778.14/hab	4 138 236,06 838,72/hab	4 219 568,74 851,58/hab	4 225 567,32 849,87/hab

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 451 898,25 €

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Du 17 mars 2020 au 11 mai 2020, un dispositif de confinement a été mis en place sur l'ensemble du territoire français pour lutter contre l'épidémie de Covid19.

Afin d'assurer au mieux la continuité du service public, un fonctionnement respectant les consignes gouvernementales a été défini pour l'ensemble des services municipaux. Cette organisation particulière a conduit à réduire l'activité et à fermer partiellement ou totalement certains services.

	Effectifs décembre 2020
Administratif	13
Périscolaire	17
Entretien	13
Maternelle	8
Police	4
Techniques	10
Total	65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à la somme de 2 239 952,67 € dont 583 425,28 € d'affectation du résultat de fonctionnement 2019, 917 160,00 € d'opérations réelles et 739 367,39 € d'opérations d'ordre.

Article 1068	Affectation excédent de fonctionnement 2019	583 425,28 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA - Taxe d'aménagement)	665 318,12 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	245 903,88 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00 €
Chapitre 45	Opérations pour le compte de tiers	5 938,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont amortissements)	737 927,39 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (opérations d'ordre)	1440,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution positif reporté de 2019	0,00 €
	TOTAL	2 239 952,67 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à la somme de 1 748 666,49 € dont 27 882,21 € de déficit d'investissement 2019 reporté, 1 719 344,28 € d'opérations réelles et 1 440,00 € d'opérations d'ordre.

Chapitre 16	Remboursements des emprunts	590 193,95 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	7 573,28 €
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	423 668,03 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	616 207,18 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	75 763,84 €
Chapitre 45	Opérations pour le compte de tiers	5 938,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales dans la section (<i>opérations d'ordre</i>)	1 440,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution négatif reporté de 2019	27 882,21 €
	TOTAL	1 748 666,49 €

Les autorisations de programme – crédits de paiement (AP/CP)

Identification de l'autorisation de programme	Montant Total de l'autorisation de programme (en € TTC)	Réalisations antérieures à 2020	Réalisations 2020	Reste à financer
Aménagement de Tutegnny	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €	450 000,00 €
Réhabilitation ancienne école maternelle	1 676 894,64 €	1 643 951,86 €	0,00 €	20 657,43 €
Aménagement Centre Bourg	2 437 500,61 €	2 134 858,49 €	277 555,32 €	25 086,80 €
Travaux salle polyvalente	459 617,88 €	20 155,20 €	387 986,03 €	30 797,39 €

Les opérations réelles d'investissement :

Remboursement du capital de la dette	590 193,95€
Travaux Salle polyvalente	387 986,03 €
Voirie - réseaux - éclairage public – illuminations	304 673,87 €
Aménagement du Centre Bourg	277 555,32 €
Foncier – urbanisme (Portage foncier du château)	75 763,84 €
Scolaire – périscolaire – extrascolaire	27 776,12 €
Mairie – équipements administratifs et techniques	17 540,75 €
Espaces verts – forêts – étang - sport	15 419,34 €
Bâtiments communaux	8 064,28 €
Sécurité – incendie	7 856,78 €
Cimetière – église –cure	6 514,00 €

La section d'investissement dégage un résultat excédentaire de 491 286,18 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE DÉGAGE UN EXCÉDENT DE CLÔTURE DE 943 184,43 €.

2. Les principaux ratios

Informations financières -ratios	Cessy	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles fonctionnement/population	849,87	927,00
Produit impositions directes/population	395,38	454,00
Recettes réelles fonctionnement/population	1 089,18	1 069,00
Dépenses d'équipement brut/population	211,86	372,00
Encours de dette/population	1 244,28	751,00
DGF/population	52,66	147,00

3. Le niveau d'épargne et capacité de désendettement

Capacité de désendettement : état de la dette au 31/12/2020 sur épargne brute : 4,70

État de la dette au 31/12/2020: 5 596 360,35

	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	4 688 806,27	4 606 487,21	4 858 557,66	5 163 129,48	5 415 392,96
Dépenses réelles de fonctionnement	3 762 270,48	3 859 567,17	4 138 236,06	4 219 568,74	4 225 567,32
EPARGNE BRUTE	926 535,79	746 920,04	720 321,60	943 560,74	1 189 825,64
Intérêts de la dette	325 835,73	307 346,58	289 051,08	265 605,70	245 008,92
EPARGNE DE GESTION	1 252 371,52	1 054 266,62	1 009 250,12	1 209 166,44	1 434 834,56
Remboursement du capital de la dette	519 667,69	537 083,90	935 427,53	584 134,50	590 193,95
EPARGNE NETTE	406 868,10	209 836,14	-215 105,93	359 426,24	599 631,69